



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 26 janvier 2026, à 19 h 30** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Denis Dandurand, Fabian Garcia, Arthur Cuming, Russell Perkins, Jean-Louis Turcotte et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires 2026
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 :34.

2. Adoption des prévisions budgétaires 2026

2026-01-014

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Fabian Garcia,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Louis Turcotte,

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires de l'année 2026 soient adoptées pour un budget équilibré de revenus et de dépenses de 2 958 100 \$.

Que le document « *Prévisions budgétaires 2026* » soit classé sous le numéro 24-01-2026-A et soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

2026-01-015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 soient adoptées.

QUE le document *Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028* soit classé sous le numéro 26-01-2026-PT et soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

2026-01-016

4. Période de Questions

Aucunes questions

7. Levée de l'assemblée

Le conseiller Marc Bilodeau propose la levée de l'assemblée, il est 19h38.

Signé ce 27 janvier 2026.

Denis Savage
Maire

Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière